

# ACTUALITE



## ANNIVERSAIRE MBTPSE

### 40 ans de mutuelle

**Le mardi 30 juin dernier, la Mutuelle du BTP du Sud-Est a fêté ses 40 ans, au centre de congrès de la cité internationale à Lyon, en présence de ses adhérents venus nombreux pour l'occasion.**

Complémentaire santé destinée aux professionnels du BTP, la Mutuelle du Bâtiment et des Travaux Publics du Sud-Est (MBTPSE) intervient sur les régions Rhône-Alpes, Auvergne et Bourgogne.

La Mutuelle est affiliée à différentes instances mutualistes au niveau national (Fédération nationale de la mutualité française), régionale (Union régionale Rhône-Alpes de la mutualité) ainsi que départementale (Mutualité française du Rhône).

La MBTPSE comptait au 31 décembre 2008 plus de 185 000 adhérents, représentant près de 355 000 bénéficiaires. En outre, la MBTPSE est liée à Pro BTP par un accord de partenariat réalisé en 1996, qui a été reconduit en 2006 pour 10 ans, afin de « gérer une gamme de produits de santé individuels et collectifs » sur les trois régions d'implantation de la MBTPSE. Pro BTP est un groupe de protection sociale des professions du Bâtiment et des Travaux publics dont la mission est de « développer la performance sociale des entreprises du BTP en leur proposant les meilleurs dispositifs de protection sociale, et d'apporter de vraies réponses aux risques personnels et familiaux des hommes et des femmes du BTP, tout au long de leur vie ».

Le 30 juin dernier, la MBTPSE a donc fêté ses 40 ans à Lyon au côté de ses adhérents. Après l'accueil des invités pour cette fête d'anniversaire, le président de la MBTPSE, Jean Sauzet, est venu pronon-

cer un discours qui s'est poursuivi par la remise des diplômes et des médailles de la reconnaissance mutualiste. Ces médailles et diplômes ont été remis par le président et Joëlle Bernard, représentant de l'Union Régionale Rhône-Alpes de la Mutualité, à 17 anciens ou actuels administrateurs de la mutuelle. Ces derniers se sont vus décerner ces récompenses pour avoir exercé au moins 15 ans les fonctions d'administrateur de la MBTPSE ou 10 années dans celles de membres de son bureau.

A la suite du côté cérémonial de l'évènement l'ensemble des invités a eu l'opportunité de poursuivre les festivités par un concert « classic à jazz » interprété par l'Orchestre symphonique lyonnais et la section jazz de Philippe Koury, sous la direction de Philippe Fournier. Enfin, un cocktail dînatoire a permis de clôturer l'évènement sur une note gustative.

OT

### Son histoire en dates

- 1943 :** Création de la « Prévoyante des Cadres », association loi de 1901, qui met en place les couvertures retraite, décès, invalidité et chirurgie.
- 1950 :** La « Prévoyante des Cadres » devient l'Union de Prévoyance du BTP du Sud-Est en réunissant employeurs en nom personnel, cadres et « mensuels » avec une extension de sa compétence sur Rhône-Alpes et en Saône-et-Loire.
- 1969 :** Création de la MBTPSE pour « permettre à tous l'accès aux soins dans les meilleures conditions, sans exclusion ni différence et offrir à la profession une structure complémentaire à la Sécurité sociale, bénéficiant de l'appartenance à la Mutualité ».
- 1993 :** Création de PRO BTP par le regroupement des 6 caisses nationales de retraite et de prévoyance.
- 1994 :** Création de l'UPEMO, association de moyens, avec transfert du personnel de l'Union de Prévoyance. La MBTPSE lui confie sa gestion administrative (voir l'article 39 des statuts).
- 1996 :** Signature d'un accord de partenariat avec les institutions de prévoyance regroupées au sein de PRO BTP pour la coassurance des contrats collectifs sur la région Rhône-Alpes et la Saône-et-Loire.
- 1998 :** Création du Groupement des Chefs d'Entreprises du Sud-Est (issu de l'Union de Prévoyance du BTP) qui, entre autres, distribue des contrats frais médicaux de la mutuelle à destination des chefs d'entreprise.
- 2001 :** Fusion des institutions de prévoyance du BTP (CNPO pour les salariés ouvriers, CBTP pour les salariés ETAM et CNPBTIC pour les salariés cadres) qui deviennent BTPPREVOYANCE.
- 2006 :** Renouvellement de l'accord de partenariat avec BTPPREVOYANCE pour 10 ans (mise en coassurance de l'ensemble des portefeuilles collectifs, individuels et retraités sur les 3 régions administratives).
- 2009 :** La MBTPSE fête ses 40 ans.

